



Date de génération de ce justificatif : 12/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## AR MOR NAUTIK – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor  
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr  
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SAS Dénomination : AR MOR NAUTIK Siège : 22 Rue Du Four A Pain 22800 COHINIAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC Capital : cinq cents euros (500,00 €) Objet : – La location de tous matériels et équipements dans le domaine des loisirs nautiques, notamment de canoës-kayaks et de bateaux ; – L'achat et la vente, par tous moyens, de tous matériels de loisirs nautiques, notamment de canoës-kayaks et de bateaux, ainsi que tous équipements techniques ou produits dérivés s'y rapportant. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : KVP INVEST, sasu au capital de 500,00 €, sise 22 Rue Du Four A Pain 22800 COHINIAC, 990 225 971 RCS SAINT-BRIEUC Directrice générale : GROUPE E.JEANNIN, sasu au capital de 500,00 €, sise 4 Allée Des Noisetiers 22200 GRÂCES, 103 268 553 RCS SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)